



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

Numéro de la demande : 2022-1909
Demande : Modifications des étiquettes de produit – Nouveau site ou nouvelle culture hôte
Produit : Herbicide à large spectre AXXE
Numéro d'homologation : 32719
Principe actif (p.a.) : Sel d'ammonium d'acides gras
Numéro de document de l'ARLA : 3496139

But de la demande

La présente demande visait à modifier l'étiquette de l'herbicide à large spectre AXXE en précisant les cultures dans lesquelles et autour desquelles ce produit peut être appliqué.

Évaluations sanitaires

La toxicité aiguë de l'herbicide à large spectre AXXE est faible par voie d'exposition orale, cutanée ou par inhalation. Le produit entraîne une irritation cutanée faible à modérée et une irritation oculaire modérée, et n'est pas un sensibilisant cutané.

L'exposition professionnelle, occasionnelle et résidentielle ne devrait pas entraîner de risques préoccupants pour la santé lorsque le produit est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

L'exposition alimentaire au sel d'ammonium d'acides gras est inchangée. Par conséquent, le risque attribuable à l'exposition d'origine alimentaire liée aux aliments et à l'eau potable reste acceptable et ne posera pas de risque préoccupant pour la santé d'aucune sous-population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

Évaluation environnementale

Les utilisations spécifiées sur l'étiquette pour les légumineuses, les légumes-fruits, les noix, et le chanvre industriel ne présentent pas de risque accru pour l'environnement lorsque ce produit est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Évaluation de la valeur

Comme la présente demande visait à préciser les cultures dans lesquelles et autour desquelles l'herbicide à large spectre AXXE peut être utilisé, et étant donné qu'aucune modification n'a été apportée au profil d'emploi, y compris les méthodes d'application, les calendriers d'application et la dose, des renseignements sur la valeur n'étaient pas requis.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'était requise dans le cadre de cette demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés acceptables pour appuyer la modification de l'étiquette de l'herbicide à large spectre AXXE.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3362989	2022, DACO 5.2 Use Site Description Product: AXXE Broad Spectrum Herbicide (Reg. No. 32719), DACO: 5.2

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9